

INSTRUCTIONS DE POSE DES SOLS STRATIFIÉS

SYSTÈME DE POSE MEGALOC TWIN

FR / RÉV. 1.9 / 03.26

1. PRÉPARATION/STOCKAGE

Acclimatation

Avant de poser les sols stratifiés CLASSEN, laissez-les s'acclimater. Pour ce faire, empilez les cartons non ouverts en croix pendant au moins 48 heures dans la zone où ils seront posés [1]. Veuillez placer les cartons à une distance d'au moins 30 cm des murs extérieurs, des sources de chaleur et des appareils de climatisation. La température doit être d'au moins 18 °C (64 °F) et l'humidité de l'air de 40 à 60 %.

Contrôle de la marchandise

Avant la pose, veuillez vérifier la marchandise pour voir si elle n'est pas endommagée ou pour y détecter des défauts évidents. Ne posez pas des lames qui sont déjà endommagées [2].

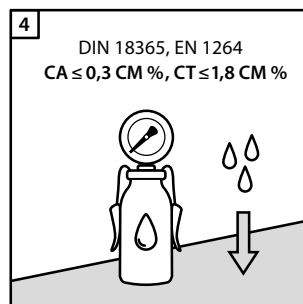
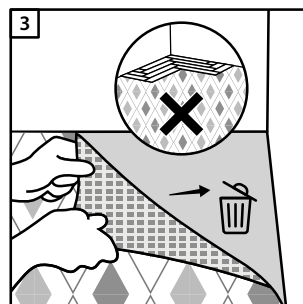
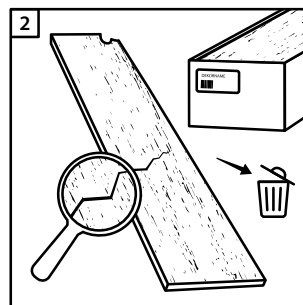
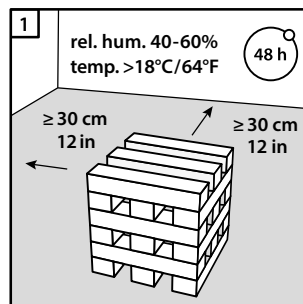
Il est recommandé de poser le revêtement de sol à la lumière du jour ou avec un bon éclairage, sinon il est possible que des défauts ne soient pas détectés. Les lames posées malgré un défaut évident ne peuvent pas être remboursées en cas de réclamation ultérieure.

2. QUALITÉ DU SUPPORT

Anciens revêtements :

Les anciens revêtements existants tels que la moquette, le feutre aiguilleté ou les revêtements en PVC doivent être entièrement enlevés [3]. Le support doit être solide, propre [5], plat et sec (prêt à la pose selon les normes DIN 18365, DIN 18202).

La teneur en humidité du support doit être vérifiée et ne doit pas dépasser 1,8 % CM pour une chape en ciment et 0,3 % CM pour une chape en anhydrite ou une chape fluide en anhydrite [4].



La planéité du support est d'une importance capitale.

[6] Il convient de compenser :

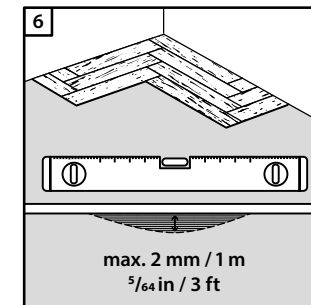
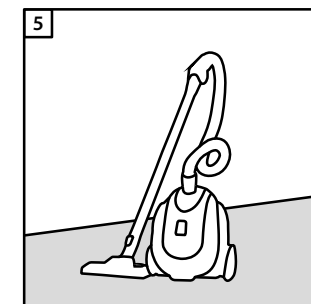
- les différences de niveau de plus de 2 mm/m
- les paliers entre surfaces adjacentes

Supports minéraux et carrelages :

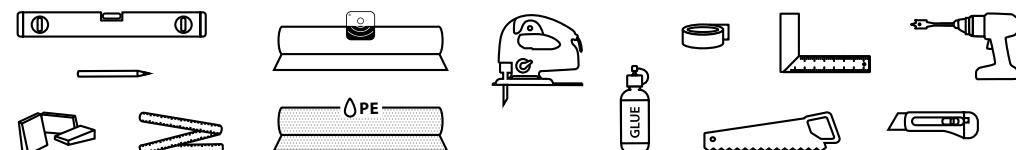
Lors de la pose sur des supports minéraux, utilisez toujours un pare-vapeur avec une valeur SD d'au moins 75 m (voir point 4). Pour les supports adjacents au sol, veillez à ce que l'étanchéité fournie par le client soit suffisante.

Supports en bois :

Pour les supports en bois ou en matériaux dérivés du bois, il convient de veiller à ce que le support soit plat, sec, exempt de vibrations, de moisissures et d'insectes et qu'il soit suffisamment ventilé. La teneur en humidité ne doit pas dépasser 10 %. L'utilisation d'un film PE en tant que pare-vapeur n'est pas autorisée sur les supports en bois (afin d'éviter la formation de condensation).



3. MATÉRIEL DE POSE ET OUTILS



Rev. 1.9 / 11.25

- Niveau à bulle, règle à niveler
- Pare-vapeur, valeur SD > 75 m (film PE d'au moins 0,2 mm)
- Sous-couche d'isolation acoustique d'une hauteur de construction max. 3 mm et valeur CS min. 120 kPa, valeur CC min. 20 kPa, DL25 min. 100 000 cycles
- Profils de sol/de transition aux passages de pièces (si nécessaire), rails de finition
- Mètre pliant, mètre ruban
- Équerre, fausse-équerre
- Couteau à tapis
- Crayon ou feutre
- Cales de 10 mm
- Ruban adhésif de 50 mm de large, résistant à l'humidité
- Scie à onglet, scie à tronçonner
- Colle blanche D3
- Facultatif : perceuse et foret, scie à onglet, scie à métaux, scie égoïne, coupeuse pour stratifié

4. SOUS-COUCHES

Les sous-couches de pose influencent considérablement la durabilité du revêtement de sol [7].

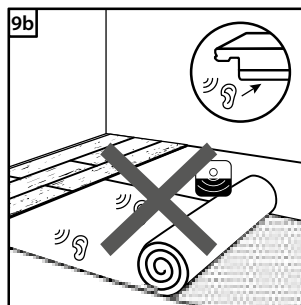
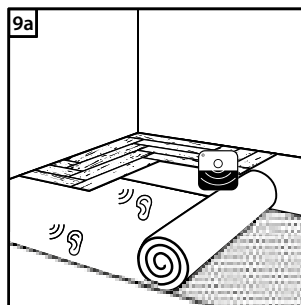
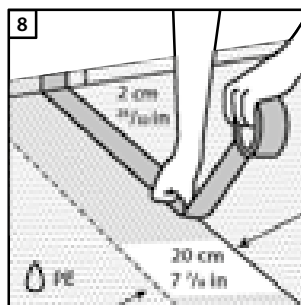
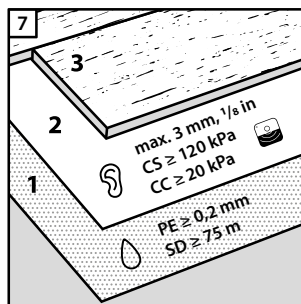
1. Pare-vapeur
2. Sous-couche d'isolation acoustique
3. Revêtement de sol

Pare-vapeur : Sur les supports minéraux, afin d'éviter les dommages dus à l'humidité ascendante, il est indispensable de poser un film PE en tant que pare-vapeur. Ceci est par exemple possible grâce à un pare-vapeur en polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur ayant une valeur SD de 75 m. Les bords du pare-vapeur doivent se chevaucher sur environ 20 cm, puis être joints au moyen d'un ruban adhésif résistant à l'humidité. Laissez le pare-vapeur remonter d'au moins 2 cm le long du mur et raccourcissez-le après avoir fixé les plinthes [8].

Sous-couche d'isolation acoustique : Elle influence en particulier la transmission du bruit et la conductivité thermique, ainsi que la durée de vie du revêtement de sol. La sous-couche d'isolation acoustique ne doit pas dépasser une épaisseur maximale de 3 mm. Nous recommandons de respecter les exigences strictes de l'EPLF (Fédération européenne des fabricants de revêtements de sol stratifiés) avec une résistance à la compression (valeur CS) d'au moins 120 kPa (= 12 t/m²). Par ailleurs, la sous-couche d'isolation acoustique doit présenter une valeur CC de 20 kPa et atteindre une valeur DL25 d'au moins 100 000 cycles [9a].

Exigence	Valeur	Unité
DL25	100.000	Cycles
CS	120	kPa pour une compression de 0,5 mm
CC	20	kPa pour une compression de 0,5 mm

ATTENTION ! Pour les produits disposant déjà d'une sous-couche d'isolation acoustique intégrée, aucune isolation acoustique supplémentaire ne doit être utilisée [9b].



5. POSE SUR UN CHAUFFAGE AU SOL

Le revêtement de sol peut être posé sans problème sur des systèmes de chauffage au sol (eau chaude et électricité) si ceux-ci sont intégrés à la chape et si la température de surface ne dépasse pas 29 °C [10].

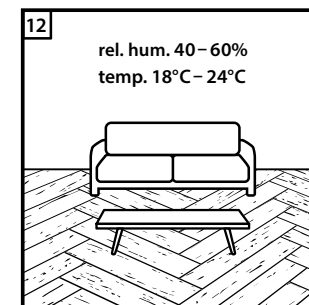
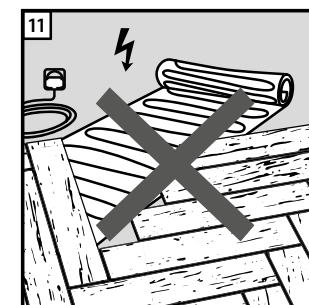
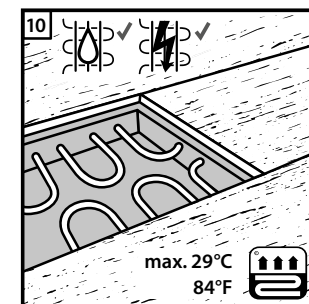
ATTENTION ! Il est interdit de combiner le revêtement de sol avec des films chauffants électriques posés/installés de manière lâche sur la chape [11].

En cas de pose sur un système de chauffage au sol, la résistance thermique totale du revêtement du sol et de l'isolation acoustique ne doit pas dépasser la valeur R de 0,15 m²K/W. La valeur R du revêtement de sol est indiquée dans les fiches techniques.

En principe, avant la pose, le chauffagiste doit effectuer et documenter un chauffage de fonctionnement et d'occupation conforme aux prescriptions (pour plus d'informations spécialisées, consultez : « Coordination d'interfaces pour structures de sols chauffées » sur www.flaechenheizung.de).

Pour les systèmes de refroidissement par le sol, la valeur R (résistance thermique) doit être inférieure à 0,10 m²K/W et la formation d'eau de condensation doit être évitée grâce à un système approprié de régulation/d'arrêt automatique.

Pour obtenir une pose stable et durable, il est nécessaire que le climat ambiant soit équilibré. Le climat ambiant optimal pour la pose et l'utilisation du revêtement de sol correspond à une humidité relative de 40 à 60 % et à une température ambiante de 18 à 24 °C.

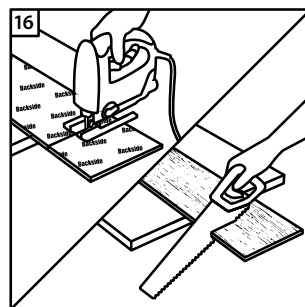
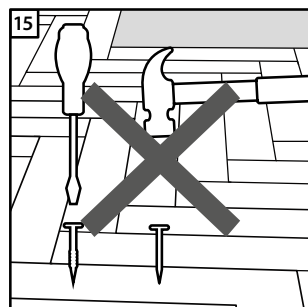
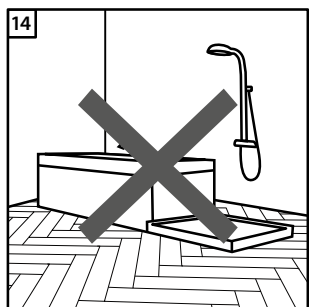


6. POSE

[12] Le revêtement de sol est conçu pour être utilisé dans des pièces intérieures sèches, conformément aux conditions d'une pièce d'habitation. Celles-ci sont correspondent à une température ambiante comprise entre 18 et 24 °C et à une humidité relative de 40 à 60 %.

Le revêtement de sol ne convient pas à une utilisation en extérieur ou dans des pièces non chauffées (par ex. abris de jardin, vérandas) ainsi que pour les zones soumises à une humidité élevée, telles que les pièces humides, les saunas ou les environnements similaires [14]. Le revêtement de sol doit être protégé contre les rayons intenses et directs du soleil afin d'éviter tout dommage.

Attention ! 15] Les sols flottants ne doivent jamais être fixés au support !

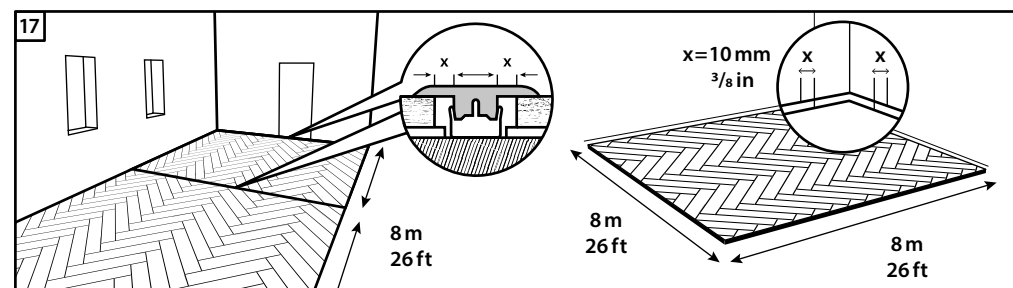


Afin d'éviter les déchirures au niveau du bord de coupe, veillez à aligner correctement les panneaux lors de la découpe :

- Lors d'une découpe mécanique (par ex. à l'aide d'une scie sauteuse ou d'une scie circulaire), les éléments doivent être posés avec le côté orné d'un décor vers le bas, car les dents de la scie travaillent généralement vers le haut et les éventuels éclats sont ainsi déplacés vers l'arrière.
- Lors d'une découpe manuelle (par ex. avec une coupeuse pour stratifié ou une scie à main), il est recommandé de travailler les panneaux avec le côté orné d'un décor vers le haut afin de garantir un bord de coupe net sur la face supérieure [16].

Pour les transitions vers d'autres pièces et vers tous les éléments de construction fixes, il faut utiliser des joints de déformation de 10 mm.

Pour les pièces ayant des dimensions supérieures à 8 m, des joints de dilatation supplémentaires sont à prévoir [17].

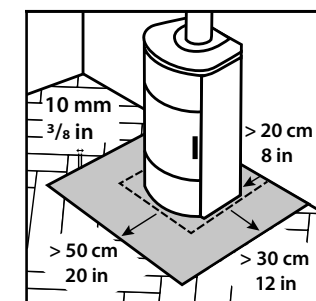


Des joints de dilatation supplémentaires de 10 mm doivent être prévus sur :

- tous les éléments de construction ascendants, par ex. les tuyaux de chauffage
- les délimitations sur le chantier
- autour des objets fixes comme les blocs-cuisines, les fours et les seuils de porte
- entre les différents espaces, par ex. le seuil de porte
- à la transition entre deux revêtements de sol différents
- dans les pièces avec des plans complexes
- Les joints de dilatation réalisés par le client doivent être repris dans le revêtement supérieur.

Autour des poêles-cheminées, il convient de protéger le sol contre la chute de particules de braises grâce à une plaque de protection contre les étincelles. Pour ce faire, il est nécessaire de garantir une protection contre les étincelles d'au moins 50 cm vers l'avant et d'au moins 30 cm sur les côtés de la chambre de combustion. Pour éviter de fixer le sol stratifié avec la cheminée, la plaque de protection contre les étincelles doit être découpée du reste de la surface du sol par un joint de déformation de 10 mm.

Veillez vous assurer que toutes les prescriptions légales et locales en vigueur et les réglementations relevant du droit de la construction sont respectées.



7. POSE PAS - À - PAS

Avant de poser le premier élément, commencez par poser le pare-vapeur (voir point 3) et la sous-couche d'isolation acoustique. Veillez à ce que les différents lés de la sous-couche d'isolation acoustique viennent s'aligner les uns contre les autres, mais sans se chevaucher.

ASTUCE ! Fixez les bords de l'isolation acoustique entre eux avec du ruban adhésif. Vous éviterez ainsi que les différents lés ne glissent.

Avant de commencer la pose, nettoyez la pièce et mesurez sa largeur.

Sélection du modèle de pose :

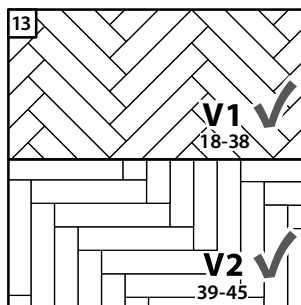
Deux variantes de pose sont possibles :

- **V1 – Pose à bâtons rompus à 45°**, pose symétrique, en commençant au milieu de la pièce
- **V2 – Pose à bâtons rompus à 90°**, variante asymétrique, en commençant dans un coin de la pièce

Le choix pour l'un ou l'autre modèle de pose doit être fait **avant de commencer** les travaux de pose. Il n'est pas possible de changer de sens de pose ou de modèle (entre V1 et V2) ultérieurement [13].

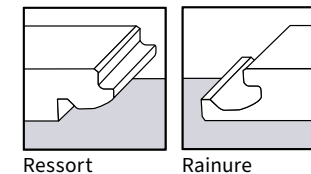
Consignes générales concernant la pose (pour les deux variantes) :

- Avant de relier les deux panneaux, il convient de s'assurer que l'ensemble des zones de profil est **totalemt propre**. Les copeaux, résidus de bois ou autres corps étrangers doivent être entièrement éliminés afin de garantir une liaison correcte.
- La pose peut être réalisée **sans aucun outil de pose spécial**. L'utilisation d'un marteau ou l'ajustement forcé des éléments peut endommager le raccord des profilés et doivent donc être évités.



- Après avoir assemblé deux panneaux, il convient de contrôler soigneusement **la symétrie des bords le long du joint en V**. Il ne doit y avoir aucun décalage visible ou tangible ni de différence de hauteur. Un alignement précis dès le premier panneau est essentiel pour éviter les écarts dimensionnels ultérieurs et pour garantir un résultat uniforme et de qualité.

Il convient de faire particulièrement attention à ce que la pose soit à **angle droit (90°)**. Ceci doit être respecté à la lettre dès le début et **contrôlé régulièrement** pendant la pose, car même les plus petits écarts peuvent nuire à l'aspect général de la structure à bâtons rompus.

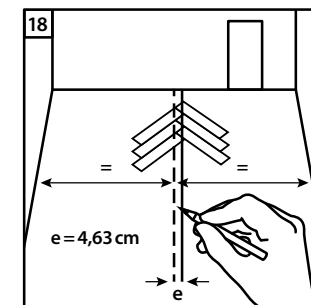


POSE SELON LA VARIANTE V1

Pose en commençant au milieu de la pièce, à bâtons rompus à 45°

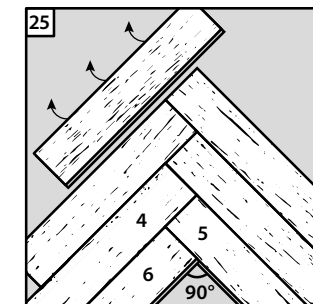
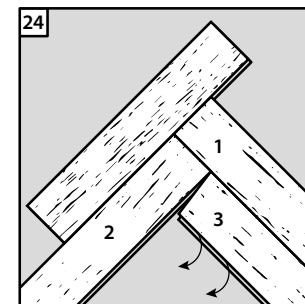
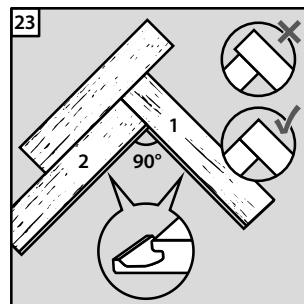
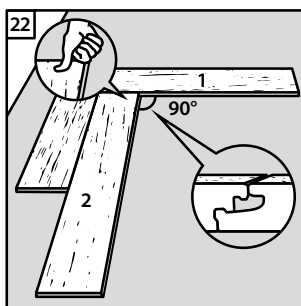
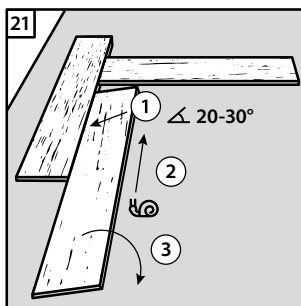
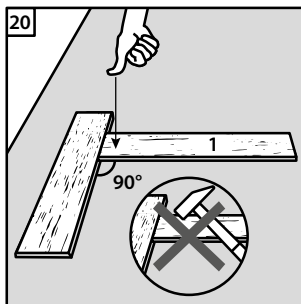
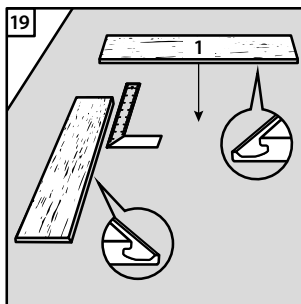
Pour obtenir une pose uniforme et centrée, procédez comme suit [18] :

1. Divisez la largeur de la pièce en deux moitiés égales et marquez le centre respectif à chaque extrémité de la pièce.
2. Déplacez ce point central de 4,63 cm vers la droite sur le mur où vous souhaitez commencer la pose, puis marquez ce point.
3. Répétez ce processus sur le mur opposé.
4. Reliez les deux points entre eux. Cette ligne sert de guide précis pour la pose.



Début de la pose avec le triangle de départ (tresse centrale) [19-25] :

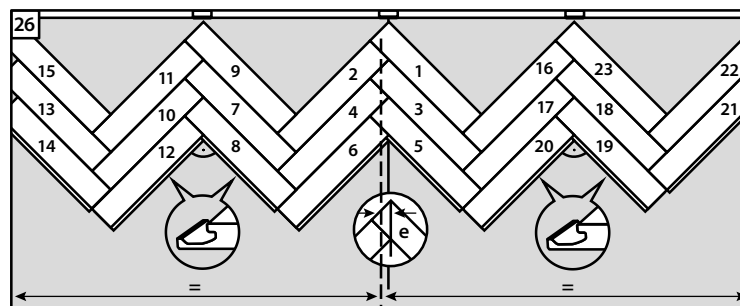
- Placez une lame devant vous de sorte que la rainure sur le côté long soit face à vous – cette lame vous servira de **lame de guidage**.
- Insérez la première lame (**lame 1**) avec le côté court dans la rainure de la lame de guidage, de sorte que la rainure du côté long de cette lame soit également face à vous.
- Prenez maintenant une deuxième lame (**lame 2**) et placez-la avec la languette sur le côté long à un angle d'env. 30° dans la rainure de la lame de guidage. Faites glisser soigneusement la lame jusqu'à ce qu'elle vienne s'aligner avec la lame 1, puis rabattez-la vers le bas pour bloquer le tout.
- Vérifiez si la lame 1 et la lame 2 forment un angle exact de 90°. Rectifiez légèrement si nécessaire.
- Posez maintenant la lame suivante (**lame 3**) en insérant celle-ci avec la languette du côté long dans la rainure de la lame 1, à un angle de 30°. Faites glisser soigneusement la lame jusqu'à ce qu'elle vienne s'aligner avec la lame 2 et rabattez-la vers le bas pour bloquer le tout.
- Continuez ainsi en ajoutant alternativement des lames à angle droit sur les côtés gauche et droit du triangle en cours de formation.
- Une fois que 3 lames sont fixées de chaque côté, retirez la lame de guidage. Pour ce faire, inclinez-la délicatement à un angle de 45° afin de la détacher des lames 1 et 2.
- Faites maintenant glisser délicatement le triangle de départ contre le mur et alignez-le exactement avec la ligne auxiliaire tracée auparavant. Veillez impérativement à respecter un écart d'au moins 10 mm par rapport au mur afin de permettre la dilatation. La pointe du triangle de départ et l'angle de 90° entre les lames adjacentes (lames 5 et 6) doivent être parfaitement alignés sur la ligne auxiliaire. Le résultat est appelé tresse centrale ou nervure centrale.

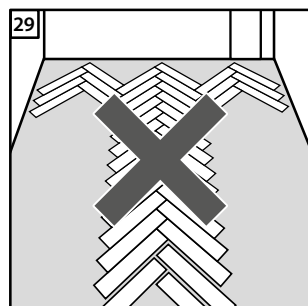
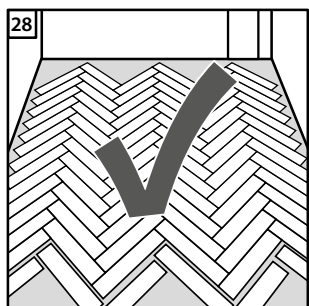
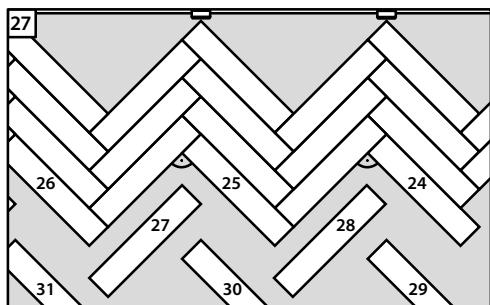


Important ! Veillez particulièrement à ce que tous les éléments forment un angle exact de 90° les uns par rapport aux autres. Après le déplacement, aucun joint ne doit être ouvert. Si tel est le cas, les lames individuelles doivent être réajustées ou remises en place. Étant donné que le positionnement exact de cette tresse centrale conditionne toutes les étapes de pose suivantes, il convient d'accorder une attention particulière à son alignement.

Création d'une tresse centrale [26, 27] :

- Si tous les raccords de la tresse centrale sont étanches et correctement alignés, il est possible de prolonger le motif en « W » symétrique des deux côtés selon le schéma illustré jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible d'utiliser un panneau complet. Pour connaître l'ordre de pose exact sur la tresse centrale, veuillez vous référer au schéma de pose.
- Le motif en « W » se poursuit jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible d'utiliser un panneau complet. Veillez à ce que la tresse centrale reste parfaitement alignée avec la ligne auxiliaire préalablement tracée afin d'obtenir un résultat uniforme et harmonieux.
- Vérifiez régulièrement que le motif est parfaitement symétrique, la jointure et l'angle droit.
- Évitez la pose asymétrique du motif en « W » en posant une seule tresse, car cela peut entraîner des écarts angulaires insidieux et l'ouverture des joints [28, 29].





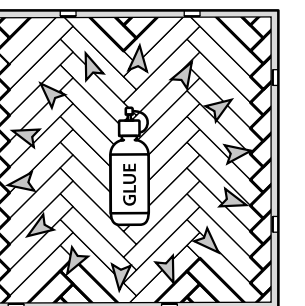
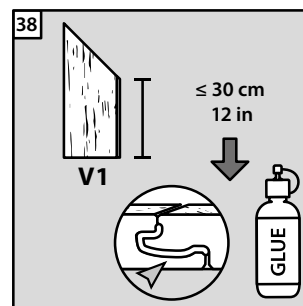
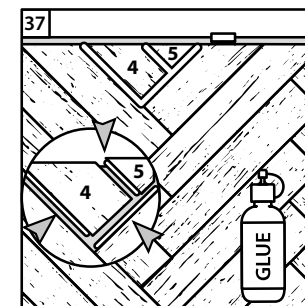
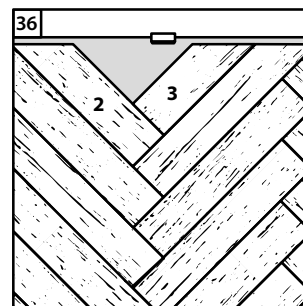
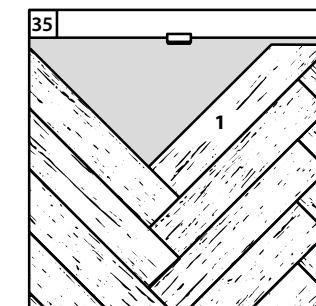
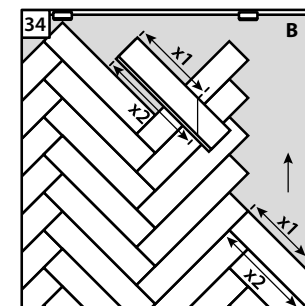
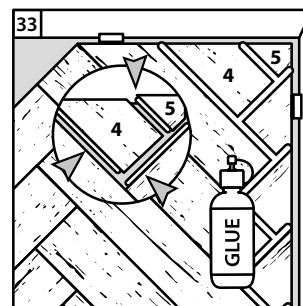
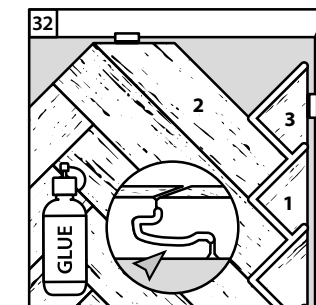
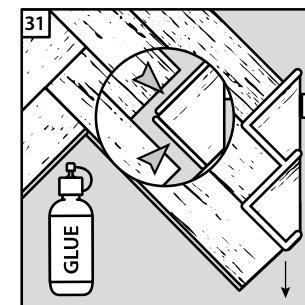
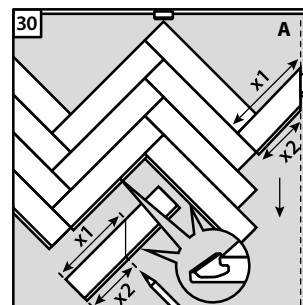
Ajuster et poser les bords [30-38] :

- Coupez les lames de bordure exactement à 45° au moyen de la scie à tronçonner ou de la boîte à onglets.
- Respectez les joints de dilatation d'au moins 10 mm au niveau de tous les raccords muraux.
- Les découpes et les chutes triangulaires dont les bords mesurent moins de 15 cm sont collées entre elles à l'aide d'une colle à bois (colle blanche D3).
- Si vous utilisez de la colle, veillez à essuyer toute trace de colle immédiatement et sans laisser de résidus à l'aide d'un chiffon légèrement humide afin de préserver durablement l'aspect de la surface.
- Fixez les éléments découpés jusqu'au durcissement complet de la colle afin d'assurer une liaison stable.

Important ! La pose de toutes les lames se fait généralement sans colle. L'application de colle se limite à l'assemblage des panneaux entre eux et n'affecte en rien la pose flottante de l'ensemble de la surface.

Contrôle final :

- Vérifiez régulièrement que le motif est parfaitement symétrique, la jointure et l'angle droit.



POSE SELON LA VARIANTE V2

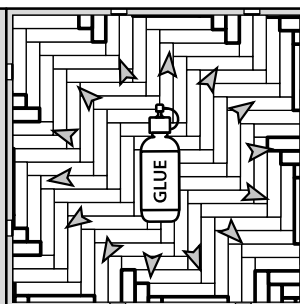
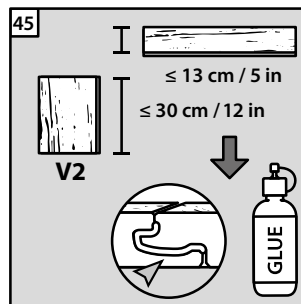
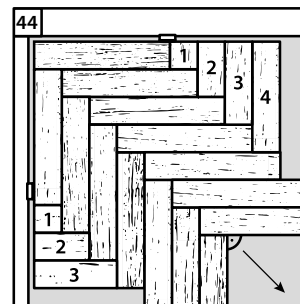
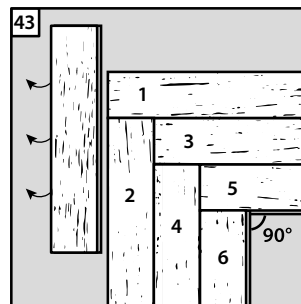
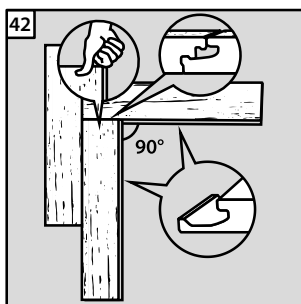
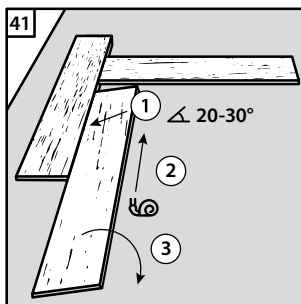
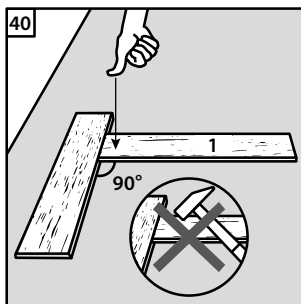
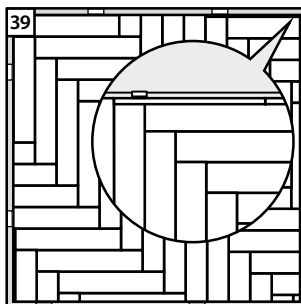
Pose en commençant dans un coin de la pièce, à bâtons rompus à 90° [13, 39 – 45]

Début de la pose :

- Commencez par placer une lame de guidage devant laquelle sera construit le triangle de départ (tresse centrale).
- Créez le triangle de départ de manière analogue à la procédure de pose à 45°, en posant alternativement trois planches à un angle de 90° sur les côtés gauche et droit.
- Une fois la sixième lame insérée, vous pouvez retirer la lame de guidage. Inclinez-la délicatement à un angle de 45° afin de la détacher des lames 1 et 2.
- Faites glisser délicatement le triangle de départ dans le coin gauche de la pièce et alignez-le avec précision. Veillez à respecter un écart uniforme d'au moins 10 mm par rapport au mur afin de garantir la dilatation nécessaire.
- Vérifiez si tous les éléments sont positionnés selon un angle exact de 90° les uns par rapport aux autres et qu'aucun joint n'est ouvert.

Reste de la pose :

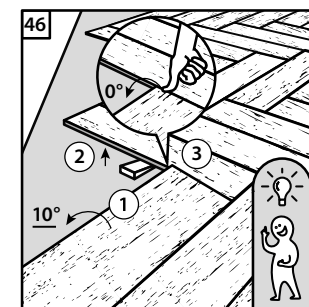
- Après l'alignement a lieu la pose des autres lames de part et d'autre de la tresse centrale selon le schéma établi.
- Avec cette variante de pose, la découpe et l'ajustement des lames s'effectuent selon un angle de 90°.
- Veillez particulièrement à ce que les lames d'une longueur inférieure à 30 cm ou d'une largeur inférieure à 13 cm soient collées ensemble avec une colle à bois appropriée (colle blanche D3).
- Collez les éléments découpés immédiatement après avoir aligné la tresse centrale et maintenez-les en place jusqu'à ce que la colle soit complètement sèche.
- Contrôlez régulièrement la formation des joints et le respect des angles afin de garantir une pose uniforme et de haute qualité.



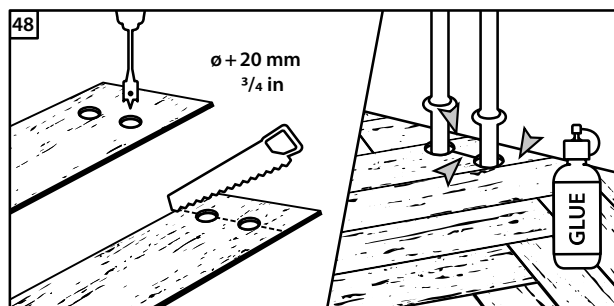
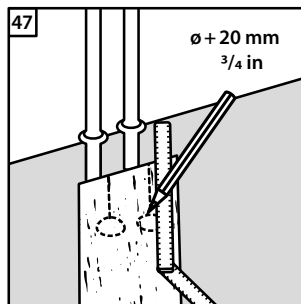
Conseil : Procédure de pose en cas d'ajustement serré [46]

En cas d'ajustement serré, procédez comme indiqué ci-après :

1. Poser l'élément :
Positionnez l'élément sur le côté long à un angle d'environ 30° puis abaissez-le à environ 10°.
2. Insérer une cale :
Faites glisser une cale sous le côté long de l'élément déjà posé, près de l'endroit où le bord supérieur du nouvel élément doit s'enclencher. La cale doit surélever le côté long d'environ 3 à 5 mm pour faciliter le verrouillage du côté face.
3. Verrouiller le côté face et retirer la cale :
Verrouillez le nouvel élément en l'abaissant sur les 10° restants. Appuyez légèrement sur le bord supérieur avec votre pouce jusqu'à ce que le profil s'enclenche et qu'il n'y ait plus de différence de hauteur. Ensuite, retirez la cale et posez l'élément suivant de la même manière.



ATTENTION ! [47, 48] Il faut laisser un joint de dilatation de 10 mm avec les tuyaux et tous les autres objets qui montent dans la construction. Si vous montez des lames autour d'un tuyau, faites des trous d'env. 20 mm plus grands que le diamètre du tuyau. Coupez ensuite en passant par le centre des trous et utilisez de la colle pour assembler les pièces.

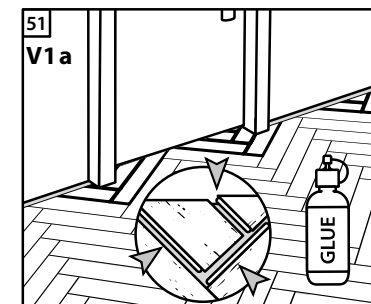
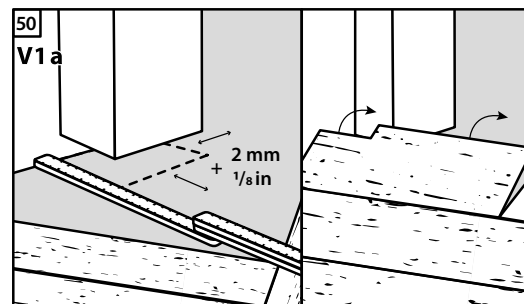
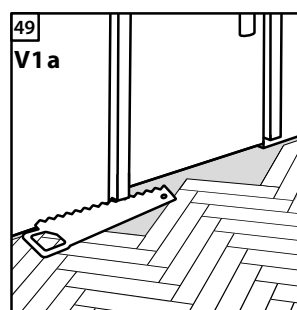


Pose au niveau des portes :

Raccourcissez les encadrements de porte de sorte que les lames puissent passer dessous (**variante de pose V1a**) ou laissez un joint de dilatation de 10 mm entre l'encadrement de porte et le sol stratifié (**variante de pose V1b**).

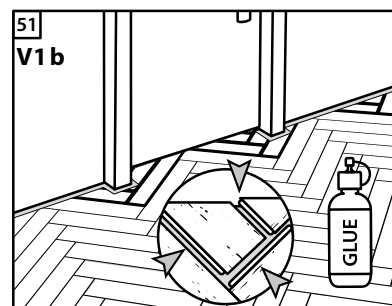
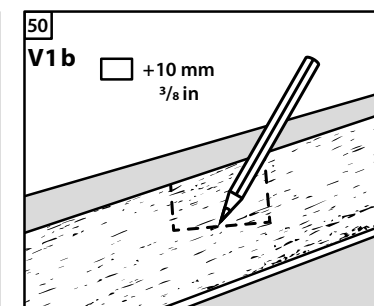
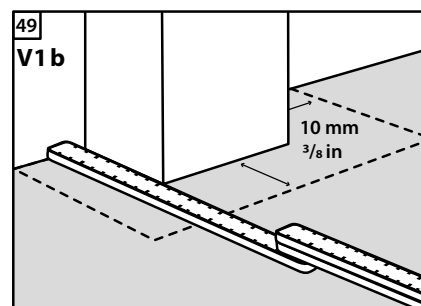
Faites tout particulièrement attention lorsque vous posez et collez les lames dans la zone de la porte, car les zones de transition entre les pièces sont généralement plus sollicitées.

(Variante de pose V1a) Raccourcissez les encadrements de porte de sorte que le panneau, y compris l'élément d'isolation phonique, puisse être facilement installé en dessous avec un espace de 2 à 3 mm. Mesurez la profondeur et la largeur de chaque encadrement de porte et ajoutez 2 mm de chaque côté. Reportez cette mesure sur la lame et coupez-la en conséquence. Collez les éléments découpés et veillez à ce que les éléments de la zone de la porte soient toujours solidement collés ensemble [49-51].



(Variante de pose V1b) Cette variante évite de raccourcir les encadrements de porte.

Veillez à maintenir un joint de dilatation de 10 mm avec tous les composants adjacents, y compris les encadrements de porte. Mesurez soigneusement la profondeur et la largeur de chaque encadrement de porte, ajoutez 10 mm de chaque côté et reportez cette mesure sur la lame. Coupez la lame aux dimensions voulues et vérifiez qu'elle s'ajuste parfaitement avant de la poser. Collez les éléments découpés et veillez à ce que les éléments de la zone de la porte soient solidement collés ensemble [49-51].



Après la pose :

Retirez toutes les cales d'espacement ou entretoises utilisées lors de la pose pour assurer la continuité des joints de dilatation avec le mur.

Vérifiez que la distance prescrite du joint de dilatation (au moins 10 mm) par rapport aux éléments de construction fixes a été maintenue partout. Si ce n'est pas le cas, les lames doivent être coupées en conséquence afin de garantir la liberté de mouvement nécessaire.

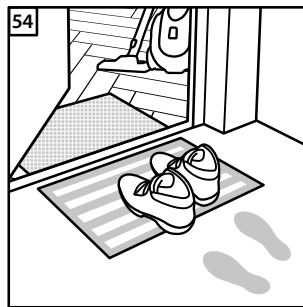
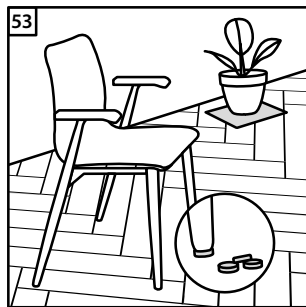
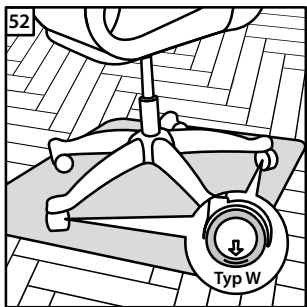
Installez des plinthes adaptées sur les murs. Ces plinthes ne doivent ni fixer ni compresser le stratifié, afin de garantir la liberté de mouvement nécessaire au sol.

Retirez soigneusement la poussière et les salissures à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur muni d'une buse pour sols durs.

8. CONSIGNES GÉNÉRALES

Maintien de la valeur [52-54]:

L'utilisation de patins en feutre sous les pieds des chaises, des tables et des meubles, de zones antisalissures et de zones de passage propres (tapis textile, etc.) aux dimensions suffisantes, lesquelles doivent être nettoyées régulièrement et renouvelées si nécessaire, ainsi que de surfaces appropriées pour les chaises de bureau, permet de prévenir les rayures et de prolonger la durée de vie de votre revêtement de sol. Utilisez toujours des roulettes de chaise de type W (souples). Des interactions avec d'autres matériaux (par ex. décoloration sous les tapis ou les moquettes) ne sont pas exclues et ne peuvent pas faire l'objet d'une réclamation. Par conséquent, vérifiez si possible au préalable la compatibilité des supports. Ne posez pas de pots de plantes humides ou autres directement sur le sol, mais utilisez toujours des supports appropriés.



Nettoyage et entretien [55]:

Les sols stratifiés Classen Megaloc Twin sont livrés prêts à l'emploi et avec une surface vitrifiée. Le sol ne doit donc jamais être poncé ou traité avec un vernis ou un solvant.

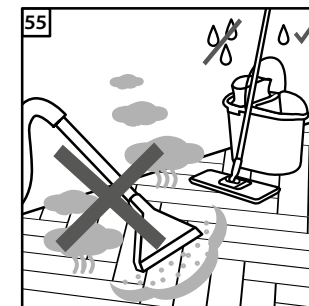
N'utilisez aucun produit de nettoyage contenant des substances abrasives ou filmogènes.

Il est préférable de nettoyer le sol avec un aspirateur (buse pour sols durs) ou de le mouiller avec de l'eau claire, si nécessaire en ajoutant une petite quantité de nettoyant pour sols stratifiés.

Pour éliminer les taches tenaces, utilisez un nettoyant non dilué avec un chiffon ou une éponge antirayures. Veuillez respecter les consignes indiquées dans les instructions de nettoyage et d'entretien des sols stratifiés sur www.classen.com/service/downloadbereich/

Essuyez immédiatement les liquides renversés. Éliminez toujours l'eau le plus rapidement possible.

N'utilisez pas de nettoyeurs à vapeur, de produits de polissage, de cires ou de produits de nettoyage abrasifs.



Mise au rebut :

Particuliers : avec les déchets ménagers/encombrants normaux

Commerces : N° code déchet UE : AW 170201

9. GARANTIE

Afin de pouvoir faire valoir vos droits de garantie, veuillez impérativement conserver la preuve d'achat de votre plancher. Il est également conseillé de conserver un exemplaire des présentes instructions de pose, une étiquette d'emballage et le code de production imprimé au verso. Cela vous permettra, si nécessaire, de retrouver ultérieurement les données de production. La déclaration de garantie est disponible sur www.classen.com/service/downloadbereich/

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces consignes d'utilisation ont été rédigées en toute bonne foi et avec un soin tout particulier. Les informations reposent sur des expériences pratiques ainsi que sur nos propres essais et correspondent à l'état actuel de nos connaissances au moment de la publication. Elles ont un caractère informatif et n'impliquent aucune garantie quant aux propriétés du produit ou à son adéquation à un usage particulier. Aucune garantie ne peut être donnée concernant les éventuelles fautes d'impression, les erreurs de normes et autres erreurs possibles. De plus, le développement continu des produits que nous fabriquons ainsi que les modifications apportées aux normes et aux documents de droit public peuvent entraîner à tout moment des modifications techniques. Toutefois, en raison des multiples utilisations possibles (dont la présentation complète est impossible) et des conditions de stockage, de transformation et de chantier indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons pas garantir le résultat de traitement dans un cas particulier.

La publication du présent manuel rend caduque toutes les publications antérieures. Avant d'utiliser le produit, veuillez vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site Internet à l'adresse suivante :

www.classen.com

Si vous avez des questions concernant le produit ou la pose, veuillez contacter notre service technique sur la ligne directe : **0800 1133313**



CLASSEN Holz Kontor GmbH
Werner-von-Siemens- Str. 18–20
DE 56759 Kaisersesch
www.classen.com
info@classen.de

**Intellectual
Property Rights:**

